

CONSEIL MUNICIPAL - PROCES VERBAL SEANCE 12/04/2021

CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE BARJOLS

Date	12/04/2021
Lieu	Salle des fêtes
Présents	Catherine VENTURINO-GABELLE, Pierre CANOVA,
	Céline PETIT, Alain VAURY, Michèle ARNAUD, Yves
	GIACOMELLI, Stéphanie GOUDAL-ORIONE, Bernard
	TREMELLAT, Wanda ORLOWSKI LEVEQUE
	, François VOLPI, Candice ROSELLINI, Jacques
	CUCCHI, Raymonde ASTIER, Daniel VIRGIL, Brigitte
	LAURENT, Pierre FABRE, Myriam GARSON, Florian
	BERNE, André APARICIO, Magali SARDOU, Laurent
	MICHEL, Cécilia COURBARD, Maurice JEAN
Absents	Candice ROSELLINI, Yves GIACOMELLI, Pierre CANOVA, Florian BERNE, Bernard TREMELLAT,
	Michèle ARNAUD
Procurations	C ROSELLINI à B LAURENT, Y GIACOMELLI à R
	ASTIER, M ARNAUD à C VENTURINO-GABELLE
Quorum	17 en début de séance
Heure d'ouverture de la séance	18h30
Heure de clôture de la séance	21h35
Présidence	Mme Le Maire C VENTURINO-GABELLE
Secrétaire de séance	Pour l'opposition : Pour la majorité : S GOUDAL-ORIONE a été élue secrétaire,
Public	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur

Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature. Droit d'information des conseillers municipaux respecté par la notice explicative envoyée par courriel.



SECRETARIAT GENERAL

Dossier N°1:	Approbation du procès verbal du CM du 01/04/2021
Débat	C VENTURINO-GABELLE demande au conseil municipal si le procès verbal du dernier conseil municipal en date du 1 ^{ER} avril 2021 pose question avant mise au vote.
	M JEAN et A APARICIO reviennent sur des points concernant les démissions de conseillers et sur la validité de certains actes. Réponses sont données par C VENTURINO-GABELLE et W ORLOWSKI-LEVEQUE sur ces points concernant les délibérations et le droit du maire de faire tenir des débats dignes.
Vote	Pour: 15 Contre: 5 A APARICIO, M SARDOU, L MICHEL, C COURBARD, M JEAN Abstention:
Dossier n°2	Installation de 3 nouveaux conseillers suite aux démissions
Débat	C VENTURINO-GABELLE informe qu'il y a 3 démissions et que les nouveaux conseillers sont les suivants de la liste qui montent : Guilda Chahverdi, Sébastien Ledesma et Corinne Badoux

Présents	Catherine VENTURINO-GABELLE, Céline PETIT, Alain
	VAURY, Michèle ARNAUD, Yves GIACOMELLI,
	Stéphanie GOUDAL-ORIONE, Wanda ORLOWSKI
	LEVEQUE, François VOLPI, Candice ROSELLINI,
	Jacques CUCCHI, Raymonde ASTIER, Daniel VIRGIL,
	Brigitte LAURENT, Pierre FABRE, Myriam GARSON,
	Guilda CHAHVERDI, Sébastien LEDESMA, Corinne
	BADOUX, André APARICIO, Magali SARDOU, Laurent
	MICHEL, Cécilia COURBARD, Maurice JEAN
Absents	Candice ROSELLINI, Yves GIACOMELLI, Guilda CHAHVERDI, Sébastien LEDESMA, Corinne BADOUX, Michèle ARNAUD
Procurations	C ROSELLINI à B LAURENT, Y GIACOMELLI à R
	ASTIER, G CHAHVERDI à C VENTURINO-GABELLE,
	M ARNAUD à C VENTURINO-GABELLE
Quorum	17



FINANCES

Dossier n°1:	Approbation et vote du budget de la commune 2021	
	C VENTURINO-GABELLE demande au conseil municipal s'il y a des	
	questions ou commentaires à la lecture des chiffres	
Débat	A.APARICIO revient sur une demande réalisée pour avoir les chiffres	
	C VENTURINO-GABELLE explique qu'aucune demande écrite n'a été	
	faite au Maire comme cela doit être fait.	
	A APARICIO, M JEAN, L MICHEL reviennent sur les chiffres des	
	chapitres 012 et 011, sur la commission projetée à l'époque par l'ancienne	
	municipalité pour l'indemnisation des commerçants et sur l'emprunt de	
	54 000€	
	C VENTURINO-GABELLE explique :	
	-Concernant le chapitre 012, cela est dû à la création de poste de chef de	
	projet « Petite ville de Demain » financé par l'ANCT et la Banque des	
	Territoires à hauteur de 25 à 75% et aux prévisionnels d'avancement des	
	agents ainsi qu'à l'embauche d'un DGS. Pour être prudent la recette a été	
	prévue à 25% seulement.	
	-Concernant le 011, cela est lié au Covid avec une répartition des	
	dépenses à 55 043€ pour les associations et de 85 000€ pour le CCAS	
	-Concernant l'indemnisation des commerçants, nos prédécesseurs avaient	
	évoqué la possibilité de créer une commission pour réfléchir sur une	
	éventuelle indemnisation des commerçants. Aujourd'hui, nous avons acté	
	la poursuite de l'exonération des droits de voiries pour le premier	
	semestre 2021.	
	-Concernant l'emprunt, au vu des comptes laissés en 2020 nous sommes	
	dans l'obligation de recourir à un emprunt de 54000€ en investissement,	
	l'emprunt contracté sera beaucoup moindre que ceux des années	
	précédentes (environ 300 000€ par ans)	
	C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération	
Vote	Pour : 16	
	Contre : 5 André APARICIO, Magali SARDOU, Laurent MICHEL, Cécilia	
	COURBARD, Maurice JEAN	
D 03	Abstention:	
Dossier n°2	Approbation et vote du budget de l'eau 2021	
	C VENTURINO-GABELLE demande au conseil municipal s'il y a des	
Dibat	questions E VOL PL cort 20h27 et routre 20h20	
Débat	F VOLPI sort 20h37 et rentre 20h39 M. IEAN revient sur la baissa des ventes, les enérations « réseau » et les	
	M JEAN revient sur la baisse des ventes, les opérations « réseau » et les télé-relevés	
	C VENTURINO-GABELLE explique que le budget reste prudent en	
	recettes, qu'il n'existe pas d'opérations supplémentaires hormis celle en	
	cours et que les télérelevés ne sont pas prévus	
	cours of que les telefeleves ne sont pas prevus	



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 12/04/2021 MAIRIE DE BARJOLS-83670

	C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération	
Vote	Pour :16	
	Contre: 5 André APARICIO, Magali SARDOU, Laurent MICHEL, Cécilia	
	COURBARD, Maurice JEAN	
	Abstention:	
Dossier n°3:	Approbation et vote du budget de l'assainissement 2021	
	C VENTURINO-GABELLE demande au conseil municipal s'il y a des	
Débat	questions	
	A APARICIO et M JEAN reviennent sur l'augmentation du budget sur les	
	chapitre 012, 011 et 022.	
	C VENTURINO-GABELLE explique que cela ne correspond pas à des	
	postes en plus concernant le 012 et que la prudence a primé concernant les	
	autres chapitres du fait de la situation particulière liée au Covid et aux	
	éventuelles maladies.	
	A APARICIO et M JEAN reviennent sur les types de travaux prévus à la	
	STEP et la participation de la commune de Tavernes	
	C VENTURINO-GABELLE explique que les travaux prévus	
	correspondent à l'achevement de la rénovation de la STEP et de l'étude	
	pour centre de dépotage et que la commune de Tavernes ne peut intervenir	
	dans l'investissement mais contribue à 30% dans l'exploitation c'est-à-dire	
	le fonctionnement.	
	C PETIT fait lecture de la délibération	
Vote	Pour : 16	
	Contre: 5 André APARICIO, Magali SARDOU, Laurent MICHEL, Cécilia	
	COURBARD, Maurice JEAN	
	Abstention:	
Dossier	Vote des 2 taxes : TFB et TFNB	
N°4:		
	C VENTURINO-GABELLE propose de maintenir les taux de 2020	
	L MICHEL sort 21h17	
Débat	C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération	
	L MICHEL rentre à 21h18	
Vote	Pour : à l'unanimité	
	Contre:	
	Abstention:	

RESSOURCES HUMAINES

Dossier N°1:	Création d'un poste de Directeur Général des Services – emploi permanent
Débat	C VENTURINO-GABELLE propose un emploi permanent pour ouvrir à plus de candidat M JEAN et A APARICIO demandent plus de précisions concernant ce
	poste



CONSEIL MUNICIPAL - PROCES VERBAL SEANCE 12/04/2021 MAIRIE DE BARJOLS-83670

	C VENTURINO-GABELLE explique que cela est un poste d'attaché (Cat A) sur un emploi permanent qui pourra être pourvu le cas échéant par un contractuel s'il existe un manque de fonctionnaire candidat compétent. C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération
Vote	Pour :16 Contre : Abstention :5 André APARICIO, Magali SARDOU, Laurent MICHEL, Cécilia
	COURBARD, Maurice JEAN
Dossier n°2	Création d'un poste de Chef de Projet « petite ville de demain »-contractuel 18 mois
Débat	C VENTURINO-GABELLE explique que le chargé de projet sera embauché sur 18 mois au grade de rédacteur catégorie B. Au bout de 18 mois, ce contrat basculera sur la CRTE (Contrat de relance et de transition écologique) conduite par la CCPV pour 3 ans. L'aide est de 45 000€ par an pour 6 ans.
	A APARICIO revient sur le manque d'information sur ce poste car n'ayant pas la convention Petite Ville de Demain.
Vote	Pour : 18 Contre : Abstention : 3 A APARICIO M SARDOU C COURBARD

PV arrêté le 12 avril 2021 à 21h29

Catherine VENTURINO-GABELLE

Le maire

Stéphanie GOUDAL ORIONE

Secrétaire de séance